



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article2779>

# Communiqué de la COD : A propos de la convocation de l'ancien premier ministre par le

# jug



és - Politique -  
Date de mise en ligne : jeudi 13 mai 2010

---

Union des Forces de Progrès

---

**Le régime de l'autocratie et de l'oppression fait preuve, une fois de plus, de sa persistance dans l'escalade et le reniement de tous les engagements visant à sortir le pays de la crise dans laquelle il l'a lui-même plongé et son entêtement à vider les institutions de l'Etat de leur contenu, en les instrumentalisant pour des objectifs partisans ou strictement personnels. La manifestation la plus grave de cette orientation destructrice, est l'assujettissement de la justice et sont utilisation pour bâillonner les journalistes et régler des comptes avec des adversaires politiques.**

Le dernier développement de cette orientation provocatrice, est la convocation de Monsieur Yahya Ould Ahmed El Waghf, l'ancien Premier ministre, Président du Parti Adil et membre du directoire de la COD, pour comparaître devant la justice instrumentalisée, dans le cadre d'une affaire montée de toute pièce, en violation des usages et procédures élémentaires en matière de justice. Notons que Monsieur Yahya Ould Ahmed el Waghf avait été interpellé en Octobre 2008 dans le cadre de la même affaire, alors que le Parlement poursuivait son investigation à ce sujet. Le dossier a alors été renvoyé devant le juge, suite à une consultation enregistrée auprès du bureau du Procureur général, demandant l'ouverture de poursuites judiciaires contre « les adversaires politiques du régime », ce qui ne laisse pas l'ombre d'un doute quant à l'assujettissement de la justice, désormais entièrement vouée aux règlements de compte et au harcèlement des opposants. De même, la réactivation de cette affaire, en ce moment précis, où l'opposition réclame le départ du régime et où le Parti Adil prépare son congrès prévu le 20 mai 2010, constitue un retour à la case départ pour notre pays que Mohamed Ould Abdel Aziz s'acharne à maintenir dans la crise. En outre, il prouve son mépris dédaigneux de l'accord de Dakar - qui avait pourtant pour objectif de sortir le pays de cette crise sur la base de compromis qui prévoyait, entre autres, la fin des poursuites arbitraires et la clôture des dossiers montés contre les opposants, dont précisément celui-ci.

Mais cette provocation n'intimidera pas l'opposition démocratique et n'entamera en rien sa détermination à délivrer le pays de ce régime défaillant, en usant de tous les moyens de la lutte démocratique en sa possession.

Devant cette situation grave, qui traduit la volonté du pouvoir en place de s'engager dans une nouvelle ère d'enrôlement de l'appareil judiciaire au service de ses desseins douteux et de répression de l'opposition démocratique par tous les moyens, la COD :

- ▶ 1- Condamne énergiquement les violations flagrantes de la loi à travers les poursuites infondées à l'encontre de l'ancien Premier ministre, puisque ce dernier ne peut être poursuivi sur la base de faits remontant à la période où il était en fonction, que par la Haute Cour de Justice.
- ▶ 2- Met en garde le régime contre le mépris des institutions et contre les persécutions et règlements de compte par des procédures et des montages grotesques.
- ▶ 3- Lance un appel pressant à toutes les forces vives mauritaniennes pour se dresser comme un seul homme devant les tentations despotiques et dévastatrices du régime de Mohamed Ould Abdel Aziz.

Nouakchott, le 12 Mai 2010

La Commission de Communication